Le Rouge Gorge

2020, L'humain d'abord !

PCF
SECTION FÉCAMP NORMANDIE

Bulletin sans prétention de la section de Fécamp du Parti Communiste Français 25 mai 2020

LE PRINCIPE DE PRECAUTION AVANT TOUT

C'est le principe de précaution qui doit être le fil rouge du déconfinement. Il peut sembler étonnant d'avoir à rappeler des choses aussi basiques à Mme Poussier-Winsback, la maire de Fécamp. Mais la réouverture/fermeture an catastrophe du skate-park et de l'école Jean Macé montrent à quel point c'est nécessaire : le principe de précaution doit être la règle de l'action publique. On ne peut pas tout rouvrir « quoiqu'il en coûte » sans précautions.

C'est d'autant plus vrai à Fécamp que la commande très tardive de masques par la mairie n'a pas permis que les 40 000 masques soient disponibles dès le 11 mai. Les autres collectivités locales qui ont passé commande avant notre agglomération seront servies avant nous… Et on est loin, très loin des 700 000 tests de dépistage hebdomadaires promis par le gouvernement

Le triste exemple du nombre record de morts aux USA, en Grande-Bretagne, au Brésil montre les conséquences du non respect du principe de précaution, que ce soit par calcul politique pour préserver la machine à cash de l'économie ou bien que ce soit par pure incompétence. Inversement, les pays qui ont accepté d'investir dans des masques, des tests de dépistages sont ceux qui s'en tirent le mieux face au coronavirus. La course au profit ou les êtres humains : tous les dirigeants du monde sont au pied de ce mur.

Face aux couacs, aux retards, aux carences du gouvernement français et de certains de nos élus locaux actuels, le combat contre le coronavirus repose donc plus que jamais sur la solidarité. Une fois encore, les communistes de Fécamp tiennent à dire leur reconnaissance aux dizaines de couturières de notre cité qui tissent et cousent sans relâche des masques lavables, que ce soit bénévolement ou comme salariées d'associations ou d'entreprises solidaires. Les communistes saluent en particulier l'action de « Un médecin pour chacun », « Covid-19 Fécamp Entraide », « Actif insertion », « Exister » pour leur rôle essentiel. L'action solidaire permet aussi de faire bouger les lignes : c'est l'intervention des syndicats qui a permis que le principe de précaution soit respecté à l'école Jean Macé. C'est la mobilisation des parents d'élèves et des enseignants qui a obligé le conseil départemental de Seine-Maritime à accepter finalement de fournir des masques à nos collégiens. Et c'est grâce au réseau solidaire de l'association « Un médecin pour chacun », présidée par Jacques Louiset, qu'ont été donnés des masques aux personnels des collèges de Fécamp, « oubliés » par le président de droite du département. Rappelons au passage que les collèges de Fécamp dépendent du conseil départemental de Seine-Maritime et que celui-ci compte parmi ses dirigeantes une élue fécampoise : Mme Tessier, également adjointe de Mme Poussier-Winsback, qui aura brillé par son absence, une fois de plus. Le 28 juin, chaque fécampoise et chaque fécampois aura l'occasion de dire à ces 2 élues ce qu'il pense de leur action durant les mois historiques que nous venons de vivre

AU SOMMAIRE :

Page 2 : à peine rouverte, l'école Jean Macé déjà refermée

Page 3 : même bazar au skate park - les assureurs dans le collimateur - trou dans le budget, gel hydro-alcoolique bizarre et heures complémentaires du CCAS non payées aux auxiliaires de vie à domicile : les dernières news de la mairie de Fécamp

Page 4 : le bal masqué continue…

Page 5 : intervention de Céline Brulin pour des masques pour les collégiens - Renault : 5 milliards pour licencier ?

Page 6, 7 et 8 : notre dossier sur les millions de sans-écran du confinement

Page 9 : télétravail, un virage numérique en mode dégradé

Le 18 juin : venez tous dans la rue soutenir les manifestations des urgentistes de tous les hôpitaux de France

DOSSIER DÉCONFINEMENT

A PEINE ROUVERTE, L'ECOLE JEAN MACE DE FECAMP DEJA FERMEE

Plusieurs écoles ont dû fermer leurs portes en France en raison de suspicions de Covid-19. Un principe de précaution qui fait parfois l'objet de débat entre mairie et rectorat, d'un côté, personnels et parents d'élèves d'autre côté. C'est ce qui vient de se passer au groupe scolaire Jean Macé de Fécamp, suite à l'annonce d'une suspicion de coronavirus chez une des professeures de l'école maternelle

Les résultats des deux tests PCR pratiqués chez cette professeure sont revenus négatifs, au grand soulagement de l'intéressée, de l'équipe éducative de l'école maternelle et de l'école primaire du groupe Jean Macé et des parents d'élèves. L'annonce a mis fin à plusieurs jours de tension durant lesquels personnels municipaux, enseignants, rectorat, maire et syndicats se sont opposés, pour savoir s'il fallait ou non fermer l'école primaire abritée dans les mêmes locaux que la maternelle. Un bras de fer révélateur des difficultés à appliquer le principe de précaution le plus élémentaire.

L'affaire commence mardi 12 mai, quand l'enseignante de l'école maternelle, qui accueille les enfants des soignants de l'hôpital de Fécamp, tombe malade. Dès le lendemain, elle prévient ses collègues et les personnels de la mairie qu'elle est allée se faire tester au Covid-19. Face au refus du personnel, et aussi des trois enseignants alertés, de venir travailler, la mairie annonce en fin de journée la fermeture uniquement de l'école maternelle. *«Je ne veux prendre aucun risque »,* déclare alors dans la presse locale la maire, Marie-Agnès Poussier-Winsback... Mais tout en décidant de laisser l'école primaire ouverte...

Rectorat et mairie de Fécamp refusent d'entendre les personnels de l'école

Jusqu'à tard mercredi, le directeur de l'école primaire tente de convaincre l'inspecteur de l'éducation nationale des risques. *«Nous sommes dans le même bâtiment. Les instituteurs du primaire sont en contact très régulier avec l'enseignante de la maternelle. L'un d'entre eux avait même été avec elle, la semaine précédente, pour s'occuper des enfants de soignants »*, explique Valérie Cervantes, déléguée CGT territoriale et Atsem à l'école maternelle Jean Macé. Ajoutons que 2 des classes de l'école primaire sont hébergées par l'école maternelle en raison de problèmes d'infiltrations d'eau. De même, le préau de l'école est commun aux enfants des 2 écoles du groupe scolaire. Autre gros souci : aucune désinfection du groupe scolaire n'a été effectué par la mairie avant la rentrée

Mais rien n'y fait. Mme Poussier-Winsback, la maire de Fécamp, et le Rectorat maintiennent l'ouverture de l'école primaire pour ce premier jour de rentrée. *«Le protocole sanitaire est clair. On doit attendre les résultats des tests. S'ils sont négatifs, il n'y a pas de sujet, et s'ils sont positifs, c'est l'Agence Régionale de Santé qui remonte les cas contacts et fait les tests »*, tente d'argumenter Olivier Wambecke, le recteur de l'académie de Seine-Maritime. Les six enseignants présents sont donc contraints, avec un service civique et deux accompagnateurs d'enfants handicapés, d'accueillir les 117 élèves.

Les parents d'élèves laissés dans l'ignorance

Plus grave : Mme Marical, l'adjointe de Mme Poussier-Winsback en charge des écoles et de la communication (!) ne prévient pas les parents des élèves de cette suspicion d'infection à coronavirus.

Droit de retrait et droit d'alerte exercés

Sauf qu'entre-temps, l'information a circulé. Les personnels territoriaux décident d'exercer leur droit de retrait. *«Du coup, il n'y avait plus personne pour assurer la désinfection des locaux et la cantine »*, poursuit Stéphane Legardinier, enseignant au collège et délégué CGT Éduc'action au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) départemental de Seine-Maritime. Lui-même se saisit de son droit syndical et envoie un droit d'alerte à la direction des services départementaux de l'éducation nationale de Seine-Maritime. Il y rappelle *« des risques élevés de contamination des autres personnels et des enfants de l'école, ainsi que des personnels et des enfants de l'école élémentaire Jean Macé, vue la configuration des locaux (écoles situées dans le même bâtiment) et les contacts qu'ils ont pu avoir au cours des jours et semaines dernières »*. Il demande qu'une enquête soit diligentée en urgence. Rectorat et mairie continuent à faire la sourde oreille.

Le soulagement dès l'application du principe de précaution

C'est finalement la pression syndicale exercée à l'occasion du CHSCT de la mairie, qui s'est tenu jeudi 14 mai, qui a permis d'aboutir à l'application du principe de précaution. Pour le personnel enseignant, le soulagement à l'annonce d'un report de l'ouverture des classes est d'autant plus grand qu'ils estiment ne pas disposer du matériel adéquat : gel, masques manquent. Ainsi, la distribution de masques aux parents d'élèves, qui avait été promise par Mme Poussier-Winsback dans le cadre de son plan de déconfinement de la ville de Fécamp, n'a pas été suivie d'effet. Plusieurs témoignages d'autres parents d'élèves fécampois, en particulier des écoles du Port et François Rabelais, confirment qu'il ne s'agit pas là d'un cas isolé

La maire de Fécamp cherche des boucs émissaires

Aussi ahurissant que cela puisse paraître au terme de 6 années de mandat municipal, Mme Poussier-Winsback reconnaît dans l'édition du 19 mai du journal Paris-Normandie qu'elle ignorait tout de l'étroite imbrication des 2 écoles du groupe scolaire Jean Macé. Elle tente dans cette même interview de trouver des boucs émissaires poussant le bouchon jusqu'à évoquer la possibilité de déposer plainte *« si des choses m'ont été cachées »*. Porter plainte ? Contre qui ? Contre son ami politique Edouard Philippe responsable des consignes sanitaires transmises au rectorat, si peu respectueuses du principe de précaution ? Contre Mme Stéphanie Marical, son adjointe aux écoles et à la communication, qui ne l'aurait pas informée de la configuration des locaux du groupe scolaire Jean Macé et qui a cependant fait le tour des écoles pour distribuer aux enfants des chocolats à la bénédictine, accompagnée d'un photographe, avec le risque de diffusion du virus que cette tournée implique ? Contre elle-même, qui ignore comment sont organisées les écoles de la ville dont elle a la charge depuis 6 ans ?

« On ne peut pas rouvrir les écoles quoiqu'il en coûte » déclarait dans un communiqué de presse la section de Fécamp du PCF.

DOSSIER DÉCONFINEMENT

LE SKATE PARK AUSSI : SITOT ROUVERT, SITOT REFERME

La réouverture du skate park de Fécamp n'aura pas duré bien plus longtemps que le groupe scolaire Jean Macé, puisque Mme Poussier-Winsback vient déjà de le refermer au motif que les gestes-barrières n'y étaient pas respectés.

Mais à quoi çà rime d'ouvrir le skate-park, si c'est pour le refermer dans la même semaine ? A quoi çà rime d'ouvrir cet équipement public sans aucun encadrement, en laissant les jeunes se dépatouiller seuls ?

Une association cycliste de Fécamp avait pourtant fait une proposition intelligente, issue de sa propre expérience : mettre un animateur du service jeunesse de la mairie au skate park, afin qu'il accueille et guide les jeunes pour leur expliquer comment se faire plaisir tout en respectant les gestes-barrières sans faire courir de risques aux autres. Proposition qui n'a, hélas, jamais reçu de réponse de la part de la mairie.

Cette idée était bonne et facile à mettre en œuvre. Les communistes la reprennent donc et y ajoutent l'idée d'organiser un planning d'utilisation du skate park, avec inscription au préalable, afin de réguler aux mieux l'affluence des jeunes. Nous demandons que la mairie actuelle rectifie rapidement le tir et mette en œuvre ces idées de bon sens, qui sont également transposables à tous les équipements sportifs de Fécamp

LES ASSUREURS DANS LE COLLIMATEUR

Jusqu'à présent, les compagnies d'assurances refusaient obstinément de couvrir les pertes des hôteliers et des restaurateurs dues à l'épidémie de coronavirus. Mais la donne risque bien de changer à la suite de la condamnation du groupe AXA par le tribunal de commerce de Paris. Des larmes dans la voix, Stéphane Manigold, le restaurateur qui avait porté plainte, a déclaré : « Aujourd'hui, c'est un grand moment pour tous les petits et les grands patrons qui souffrent, qui m'ont donné l'énergie de me battre. Axa a mis des moyens démesurés pour nous anéantir. Nous avons affronté une multinationale, et nous avons gagné . Le tribunal nous a donné deux mois et demi sur notre marge brute ». Pour en savoir plus, nous vous invitons à lire l'article que le journal l'Humanité a consacré à cette affaire

Il se passe toujours quelque chose au CCAS de Fécamp

Malgré le confinement, le feuilleton des auxiliaires de vie à domicile du CCAS se poursuit. En Février, elles n'ont pas été payées pour leurs heures complémentaires, l'agent payeur de la mairie n'ayant pas été prévenu par Mme Tessier, l'adjointe de Mme Poussier-Winsback en charge du CCAS. Rebelote en Mars, toujours à cause d'un « oubli ».

Trou dans le budget de Fécamp

Avant la crise du coronavirus, le budget de la ville de Fécamp enregistrait un trou de 700 000 € . Qu'en est-il après le passage du coronavirus ? Rappelons que l'ancien maire, Patrick Jeanne, avait laissé derrière lui un budget équilibré. Mme Poussier-Winsback refuse depuis le début de l'année de publier ses comptes. Inquiétant.

Eczéma et solutions hydro-alcooliques

Plusieurs cas d'eczéma sévère des mains ont été signalées chez des personnels municipaux qui avaient employé les solutions hydro-alcooliques de la mairie de Fécamp, solutions qui dégagent une forte odeur d'alcool à brûler. Le syndicat CGT a demandé une analyse de la composition de ces solutions hydro-alcooliques suspectes. Refus de Mr David Roussel, adjoint de Mme Poussier-Winsback… qui a fait retirer de la circulation ses solutions suspectes

Fraudes au gel hydro alcoolique

La Direction Générale de la Répression des Fraudes lance une alerte sur la commercialisation de gels hydro-alcooliques inefficaces

DOSSIER DÉCONFINEMENT

LE BAL MASQUE CONTINUE

Il ne se passe pas de semaine sans que le scandale de la pénurie de masques ne connaisse de nouveaux rebondissements. Le énième épisode touche cette fois les collèges : pour une obscure histoire de mésentente entre le département et le rectorat de Seine Maritime, il ne devait pas y avoir de distribution de masques aux collégiens, en contradiction totale entre les déclarations du gouvernement selon lesquelles le port du masque en classe serait obligatoire « dès qu'on est en âge de le porter », le 1er ministre ajoutant que l'État fournirait « des masques aux collégiens pour lesquels le port du masque sera obligatoire quand les règles de distanciation sociale risquent de ne pas être respectées » Devant le tollé des parents d'élèves et des enseignants, relayés par des élus locaux comme Céline Brulin, la sénatrice communiste de Seine-Maritime (voir page suivante), le rectorat et le département ont effectué un rétropédalage en règle et ont décidé d'allouer des masques aux collégiens.

Le même mauvais scénario a eu lieu pour les personnels des collèges de Fécamp : pas de masques pour eux ! Une fois de plus, c'est l'association « Un médecin pour chacun » qui a réussi à leur en procurer, en faisant jouer la solidarité de son réseau de couturières bénévoles. Rappelons que le conseil départemental de Seine-Maritime compte une élue fécampoise : Mme Dominique Tessier, par ailleurs adjointe à la mairie de Fécamp. A aucun moment elle n'est intervenue sur ce dossier. Ce qui ne l'empêche pas, toute honte bue, d'être candidate aux élections municipales sur la liste de de Mme Poussier-Winsback. Le 28 juin, s'il y a un nom à rayer des listes de candidats, c'est bien celui-là !

Au niveau de la Région de Normandie, ce n'est pas plus brillant : initialement, la Région devait fournir aux communes rurales, fin avril, des masques mais à des tarifs tellement exorbitants que beaucoup ont préféré renoncer. Là encore, comme au département, il y a eu un rétro-pédalage, la Région consentant à attribuer gratuitement des masques. Mais, car il y a un mais, ces masques seront distribués uniquement aux communes qui avaient passé commande en avril. Toutes celles dont le petit budget ne permettait pas cet achat sont délibérément abandonnées. Si le conseil départemental de Seine-Maritime compte une élue fécampoise dans ces rangs, la région de Normandie compte elle-aussi une élue fécampoise. Et pas n'importe laquelle : Mme Poussier-Winsback, avec rang de vice-présidente. Lors du 2ème tour des élections municipales, le 28 juin prochain, que chacune et chacun de nos lecteurs-trices s'en souvienne…

71 : jamais un aussi grand nombre de plaintes n'avait été enregistré contre des ministres par la Cour de Justice de la République, motivées par leur gestion calamiteuse de l'épidémie du coronavirus. Emmanuel macron y échappe pour l'instant, protégé par son immunité présidentielle

Maman, les petits bateaux qui vont sur l'eau...

11 mai : le préfet maritime autorise les activités nautiques. 18 mai : le préfet terrestre autorise l'accès aux plages. Entre ces 2 dates, les véliplanchistes, les surfeurs pouvaient pratiquer leur loisir à condition de ne pas accéder aux plages. ! C'est quand même un beau métier, préfet… mais çà demande de longues études...

17 ronds dans l'eau

17 députés macronistes ont décidé de créer un groupe dissident à l'Assemblée Nationale. En parallèle, 46 autres députés macronistes ont décidé de créer un nouveau courant au sein du parti présidentiel, qui se démantibule de plus en plus. Ces « évènement s» médiatiques ne changeront cependant pas grand-chose puis qu'avec les centristes du Modem et les députés de droite du groupe AGIR, Macron garde la majorité. En privé, Edouard Philippe a évoqué des députés LaREM qui « se pignolent en pleine crise sanitaire ». La classe...

Quand Mme Poussier-Winsback appelle son opposition à l'aide

Le week-end des 9 et 10 mai a vu la maire de Fécamp demander l'aide de tous les candidat-es à l'élection municipales de Fécamp pour réussir à distribuer dans les boîtes aux lettres de Fécamp, avant la date de déconfinement, la 1ère partie des masques commandés par l'agglomération. Tous les colistiers de Patrick Jeanne, dont les candidat-es PCF ont répondu présents afin de permettre aux salariés de pouvoir reprendre le travail le lundi 11 mai avec un minimum de protection. Et de ne pas payer les pots cassés par l'imprévoyance de la mairie

Courrier au Gouvernement de Céline BRULIN

SENATRICE de SEINE-MARITIME

Le 12 mai 2020

À Edouard PHILIPPE
Premier Ministre

Sur la fourniture de masques aux collégiens

Lors de la présentation du plan de déconfinement devant le Sénat, le 4 mai dernier, vous avez indiqué que le port du masque en classe serait obligatoire « dès qu'on est en âge de le porter ». Vous avez précisé que **l'État fournirait « des masques aux collégiens pour lesquels le port du masque sera obligatoire quand les règles de distanciation sociale risquent de ne pas être respectées ».**

Or, à quelques jours de la reprise pour les élèves de 6ème et 5ème dans les départements verts, les familles nous alertent sur le fait qu'il leur est demandé d'équiper leurs enfants collégiens en masques. « Votre enfant devra être en possession de 3 masques à son arrivée au collège », est-il ainsi précisé par certains établissements.

Mais non seulement **ceux-ci restent encore compliqués à trouver dans un certain nombre d'endroits** et, plus encore, leur coût risque de rendre leur accès difficile pour de nombreuses familles

Préfecture et inspection académique nous indiquent que des masques seraient actuellement distribués dans les collèges de Seine-Maritime afin d'amorcer la reprise, les familles devant, à terme, se débrouiller pour en équiper leurs enfants sauf pour les plus démunies d'entre elles auxquelles il en serait fourni.

Ça n'est pas ce que vous avez annoncé et c'est très préjudiciable à la confiance dans la parole publique. Surtout, **c'est un effort financier important pour des familles qui doivent faire face à des baisses de revenus** liées à l'activité partielle pour certaines d'entre elles, au chômage pour d'autres, à la perte de primes ou d'heures supplémentaires compte tenu de l'épidémie de Covid-19.

Pour ma part, je considère que les masques, outils de santé publique indispensables, doivent être gratuitement mis à disposition de la population, au besoin via **une prise en charge à 100% par la sécurité sociale**. C'est particulièrement vrai pour les collégiens pour lesquels le masque est rendu obligatoire, en classe comme dans les transports en commun, pour ceux qui doivent les emprunter.

C'est pourquoi je vous demande, conformément à ce que vous avez indiqué devant le Sénat que **des masques soient fournis aux collégiens qui retrouveront le chemin de l'école dans les prochains jours.**

BUREAU DU SÉNAT
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75 291 Paris Cedex 06

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
33, place du général de Gaulle,
76 000 Rouen

60bis rue des Martyrs
de la résistance
76 210 Bolbec

Les rendez-vous en circonscription sont possibles le lundi et le vendredi.

06 73 92 99 31 (Sénat)
06 24 10 20 56 (Circonscription)
c.brulin@senat.fr
Facebook : @celine.brulin.1
Twitter : @Celine_Brulin

SÉNAT

RENAULT : 5 MILLIARDS POUR LICENCIER

La révélation par le journal « Le Canard enchaîné » de la décision des dirigeants du groupe Renault de profiter de la crise du coronavirus pour fermer 4 usines en France provoque un tollé. Dans notre région, c'est l' usine hypermoderne de Dieppe, où est produite la mythique Alpine Renault, qui est visée, suscitant une réaction outrée de Sébastien Jumel, le député communiste de Dieppe, qui rappelle que le groupe Renault vient de se voir accorder par le gouvernement d'Edouard Philippe un prêt garanti par l'Etat de 5 milliards d'Euros. 5 milliards pour quoi faire ? Pour licencier ? Pour fermer des usines performantes ? *« Quand on veut réindustrialiser le pays, c'est impensable ! »*, s'est indigné Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT sur RTL . « Le gouvernement est à plat ventre devant la direction du groupe alors que nous avons réalisé 25 milliards d'euros de profits depuis dix ans », rappelle le délégué CGT à Flins

Cette décision scandaleuse du groupe Renault n'est pas un cas isolé. Tous les grands groupes industriels capitalistes sont en train d'essayer de profiter des aides publiques accordées à l'occasion de la crise du coronavirus pour financer leurs opérations de casse sociale

Pour suivre l'actualité politique au quotidien :

La page Facebook du PCF de Fécamp (1 à 2 mises à jour par semaine)

Notre site Internet :

Le site web de la section de Fécamp du PCF, avec l'intégrale des anciens numéros du Rouge-Gorge et nos vidéos

Droit du travail et coronavirus.

Toutes vos questions/ réponses en vidéos

Pour suivre l'action des élus Communistes

La page Facebook de Céline Brulin, conseillère régionale de Normandie et sénatrice

La page Facebook de Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime

La page Facebook de Sébastien Jumel, député de Seine-Maritime

La page Facebook d'Hubert Wulfranc, député de Seine-Maritime

CONFINEMENT. DES MILLIONS DE SANS-ÉCRAN

Classes virtuelles, télétravail, dématérialisation des procédures, commerce en ligne, télémédecine, attestation dérogatoire de sortie... La période a souligné l'impérieuse nécessité d'Internet. Elle a aussi mis en exergue les inégalités sociales et territoriales, ces millions d'exclus du numérique. Une nouvelle fracture dans le pays, une gigafaille dans la « start-up nation ».

Alors que Bénédicte Martin, la n°2 de la liste de Patrick Jeanne aux élections municipales, a mis sur pied à Fécamp un réseau solidaire et citoyen de prêts d'ordinateurs pour permettre aux élèves confinés de pouvoir travailler à distance, l'article ci-dessous, paru dans le journal l'Humanité Dimanche, tombe à pic pour aller plus loin dans la réflexion sur une inégalité et une injustice sociale nouvelles mais croissantes dans la société française

« Nous n'avons qu'un seul téléphone. C'est compliqué pour nos trois enfants de faire les devoirs », raconte Loubna (1), qui habite en région parisienne. À 500 km de là, dans le Cantal, Hervé se morfond de mettre « deux heures à télécharger un document pour... une heure de travail ». Ces deux témoignages sont loin d'être des cas isolés. Sans ordinateur, sans accès Internet ou avec une connexion vacillante, le confinement s'est révélé un cauchemar pour des milliers de personnes en France. Car Internet est devenu essentiel pour travailler, suivre des cours, faire ses courses, effectuer des démarches administratives ou simplement rester en contact avec ses proches. « Le confinement a plongé plus de 8 millions de Français dans la solitude. D'un côté, il y a ceux qui peuvent s'informer, se divertir, travailler ; et il y a les autres. Pour les enfants, il y a ceux qui peuvent faire les devoirs, et les autres », résume Marie Cohen-Skalli, codirectrice d'Emmaüs Connect, une association créée en 2013 pour favoriser l'insertion sociale à travers le numérique.

La crise sanitaire a révélé au grand jour l'ampleur d'une fracture numérique déjà bien ancrée dans la société. Avant la pandémie, on estimait que 17 % de la population étaient en situation d'« illectronisme » (contraction d'illettrisme et d'électronique), terme qualifiant celles et ceux n'ayant pas les connaissances ou les équipements adéquats pour utiliser le numérique dans la vie courante. Selon l'Insee, une personne sur quatre ne sait pas s'informer et une sur cinq est incapable de communiquer via Internet. « L'illectronisme, ce n'est pas seulement le fait de ne pas posséder un ordinateur, mais c'est aussi le fait de ne pas savoir s'en servir, précise Marie Cohen-Skalli. On comprend tout ce que cela peut avoir de problématique dans une phase de confinement, comme quand, par exemple, il faut télécharger une attestation de déplacement. »

« LES BESOINS ONT EXPLOSÉ »

Sans surprise, ce phénomène touche les populations les plus fragiles : les plus de 70 ans, les personnes »)

« 8 millions de Français ont plongé dans la solitude. Il y a ceux qui peuvent s'informer, se divertir, travailler, et les autres. Pour les enfants, il y a ceux qui peuvent suivre, et les autres. »

Pour la justice sociale, il faut plus de communistes à Fécamp.

C'est le moment de rejoindre le Parti Communiste

)))) peu diplômées, les ménages aux revenus modestes. « Dans le contexte actuel, les inégalités se sont amplifiées. On peut parler de véritable fracture sociale », estime Marie Cohen-Skalli. Dans les quartiers populaires, les besoins ont explosé. Entre ceux qui n'ont pas accès à Internet, d'autres qui ont une mauvaise connexion, difficile d'assurer notamment la continuité pédagogique souhaitée par le ministère de l'Éducation nationale, sans briser l'égalité des chances entre les élèves.

INONDÉ D'APPELS AU SECOURS DE FAMILLES, ET DE PROFESSEURS

En première ligne, les associations de proximité se sont massivement mobilisées, entre dons et débrouille. À l'image de l'association La dictée pour tous, qui a mis en place une cagnotte pour distribuer des tablettes et des ordinateurs aux foyers en précarité numérique. « Très rapidement, on a été inondés d'appels au secours de familles, mais aussi de professeurs, d'enseignants, d'éducateurs, de mairies... Tous désemparés que les enfants ne puissent suivre les cours, raconte Abdellah Boudour, le fondateur de La dictée pour tous. On a d'abord essayé de récupérer du matériel d'occasion, avant de lancer une cagnotte pour acheter du matériel. » Plus d'une centaine de familles, dont certaines logées à l'hôtel, ont pu bénéficier de cette aide à Argenteuil, Bezons, Nanterre et Saint-Ouen. À Grigny, c'est la mairie, avec le soutien d'une association locale, qui a fourni des ordinateurs ainsi que des clés 4G avec abonnement de 2 mois inclus, à 105 familles.

« Cette fracture numérique est géographique, ciblant les ménages ruraux qui souffrent déjà de la raréfaction des services publics et de la fracture sanitaire dans les déserts médicaux. »

« C'est énorme les besoins qui sont remontés des établissements scolaires, des foyers ASE, des structures locales », corrobore Marie Cohen-Skalli. Pour y faire face, Emmaüs Connect a lancé deux dispositifs : l'un pour accompagner les personnes en grande précarité, l'autre à destination des jeunes. « Nous accompagnons en moyenne 10 000 personnes par an. À ce jour, nous avons distribué près de 6 000 ordinateurs ou tablettes à des jeunes, et 4 000 sont en cours d'acheminement. Sur le dispositif grande précarité, début mai, nous avions distribué du matériel (essentiellement des téléphones et de la connexion) à plus de 360 structures associatives qui se chargent de les distribuer, puisque nos accueils à nous sont fermés. » L'association assure en revanche toujours la logistique : « On aide à distance à activer les cartes SIM des téléphones, on explique comment faire un partage de connexion, utiliser Skype et WhatsApp. En bref, comment prendre en main les outils pour communiquer. On fait les choses différemment, mais on continue sur notre cœur de métier : équiper, connecter et accompagner. »

UNE FRACTURE TERRITORIALE

De son côté, le gouvernement a mis en place une plateforme solidarité numérique, pour simplifier et vulgariser les démarches en ligne pour les personnes en difficulté face aux outils numériques. Un pis-aller, selon l'UFC-Que choisir. « Le fléau est bel et bien l'absence ou la mauvaise connexion d'un grand nombre de Français, 10 % n'ont qu'une qualité minimale et 20 %, soit près de 13 millions quand même, n'ont pas le haut débit permettant de surfer dans des

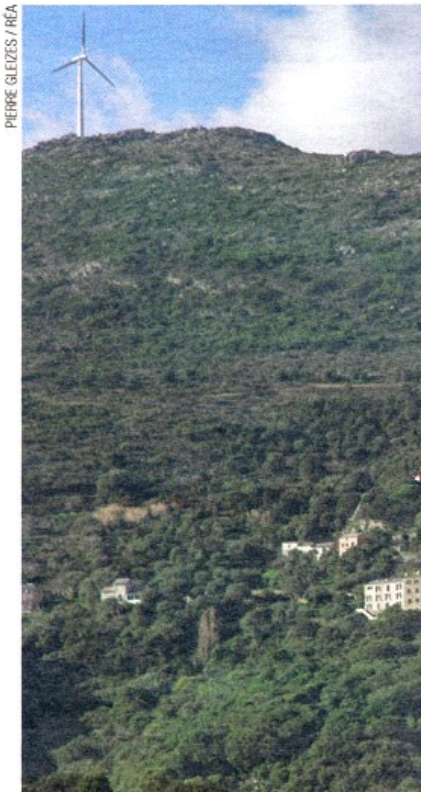
PIERRE GLEIZES / REA

« Le fléau est bel et bien l'absence ou la mauvaise connexion d'un grand nombre de Français, 10 % n'ont qu'une qualité minimale et 20 %, soit près de 13 millions personnes quand même, n'ont pas le haut débit. » UFC-QUE CHOISIR

conditions normales », rappelle Alain Bazot, son président.

Une fracture territoriale qui touche essentiellement la France rurale. Nombre de communes et hameaux se trouvent en zone blanche : les téléphones portables passent mal et Internet fonctionne avec un débit très lent, rendant difficiles le télétravail, l'école à la maison. Le pire, pointe Alain Bazot, c'est que « cette fracture numérique est géographique, ciblant les ménages ruraux qui souffrent déjà de la raréfaction des services publics et de la fracture sanitaire dans les déserts médicaux. Et la double peine, c'est qu'ils paient le même tarif d'abonnement pour des débits moindres que les urbains ».

« Avec la moitié du territoire non couverte en très haut débit et plusieurs milliers de zones blanches mobiles devant encore être résorbées, une partie de notre population est aujourd'hui déconnectée en plus d'être confinée. Pour ces Français, les pouvoirs publics se doivent, plus que jamais, d'atteindre les objectifs des programmes de couverture du territoire », a rappelé, fin avril, Hervé Maurey, le président de la commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable du Sénat, au sein de laquelle était auditionné le président de la Fédération française des télécoms, Michel Combot, qui représente des opérateurs comme SFR, Orange, Bouygues Telecom. « Désormais, l'enjeu est de se placer dans le temps long parce que l'accès des Français à Internet est devenu encore plus crucial avec cette crise sanitaire », a relevé le dirigeant. Autant dire que ce n'est pas gagné. ★

ALEXANDRA CHAIGNON
alexandra.chaignon@humanite.fr

(1) Le prénom a été modifié.

HUMANITE QUOTIDIEN + DIMANCHE
34,90 €

HUMANITE QUOTIDIEN
29,90 €

HUMANITE QUOTIDIEN + DIMANCHE
12,90 €

HUMANITE QUOTIDIEN
9,90 €

GÉNÉRALISATION DU TÉLÉTRAVAIL
UN VIRAGE NUMÉRIQUE EN MODE DÉGRADÉ

Le travail à distance a permis de soutenir l'activité économique dans plusieurs secteurs mais son développement brutal et bricolé inquiète syndicats et experts.

Comment freiner la chute de l'activité économique ? La start-up nation a de suite réagi en sortant de sa manchette une solution miracle : le travail à distance. Jusqu'ici 7 % de la population française avait tenté l'aventure hors les murs de l'entreprise en travaillant chez soi ou dans des espaces de coworking (cotravail). Le confinement a entraîné une bascule brutale mais importante : c'est désormais 25 à 30 % de la population active, selon les sources Dares ou Ifop/Jean-Jaurès, qui exerce en télétravail.

« En situation ordinaire, avant la crise du Covid, les télétravailleurs étaient plutôt des cadres, travaillant dans des zones urbaines denses, souvent dans le secteur du numérique, avec autant d'hommes que de femmes concernés, précise Ségolène Journoud, responsable du département transfert à l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail). Les plus réguliers, c'est-à-dire en situation de télétravail au moins 3 jours par semaine, étaient surtout des femmes avec des enfants en bas âge. Mais aujourd'hui, les secteurs se sont élargis, on reste beaucoup sur du tertiaire, l'information, la communication, les finances, les assurances, l'immobilier. On retrouve une forte majorité de cadres et de professions intermédiaires, mais aussi des employés (19 %) et quelques ouvriers (5 %). »

L'Anact a lancé pendant cette période une consultation, qui court encore, mais dont la première analyse vient d'être publiée (1). Si ce mode de travail s'organise, se construit progressivement habituellement, en agissant à la fois sur l'équipement, l'espace, le management, le temps, les missions, là, la crise a tout bouleversé. Comme le relève l'enquête d'ampleur que vient de diffuser le syndicat des cadres CGT (Ugict), le télétravail sous Covid-19 est un télétravail dégradé. Un tiers des salariés ont dû œuvrer avec leurs propres outils numériques (ordinateurs, abonnement Internet), 97 % ne disposant pas d'équipement ergonomique, 80 % sans droit à la déconnexion ni horaires planifiés correspondant à des plages de travail.

PERTE DE SENS ET ANXIÉTÉ

Dans leur logement privé, un quart des télétravailleurs ne peuvent pas s'isoler pour travailler. L'école à la maison imposée par le confinement pèse sur les parents, qui doivent assurer la « continuité pédagogique » tout en travaillant. Parmi les parents d'enfants de moins de 16 ans qui continuent à travailler, 43 % des femmes et 26 % des hommes disent passer plus de 4 heures supplémentaires par jour à s'occuper de leurs enfants. Or, 83 % des répondants à cette enquête affirment ne pas avoir obtenu de réduction de temps et charge de travail malgré la présence constante de leurs enfants à leurs côtés.

L'Ugict s'inquiète d'un « cocktail de risques psychosociaux important » dû à un manque d'échanges et d'informations avec les collègues (45 %) et avec la hiérarchie (27 %). Surinformation, surcharge de travail, perte de sens et qualité empêchée s'additionnent. Parmi les enseignants, sommés d'organiser des cours à distance sans matériel approprié ni méthode globale adaptée, 35 % « disent avoir eu des difficultés à appliquer des consignes inappropriées ou contradictoires ». Résultat : 35 % des télétravailleurs se plaignent d'une anxiété inhabituelle et près de la moitié de douleurs physiques.

Si le gouvernement insiste pour que le déconfinement soit le plus progressif possible, en demandant le maintien au maximum de télétravail dans les entreprises, experts et syndicats alertent sur l'absence de charte ou d'accord dans le domaine, à coconstruire d'urgence avec les salariés et les représentants du personnel pour éviter de multiplier les risques, déjà élevés en cette période de crise sanitaire. ★

KAREEN JANSELME
kareen.janselme@humanite.fr
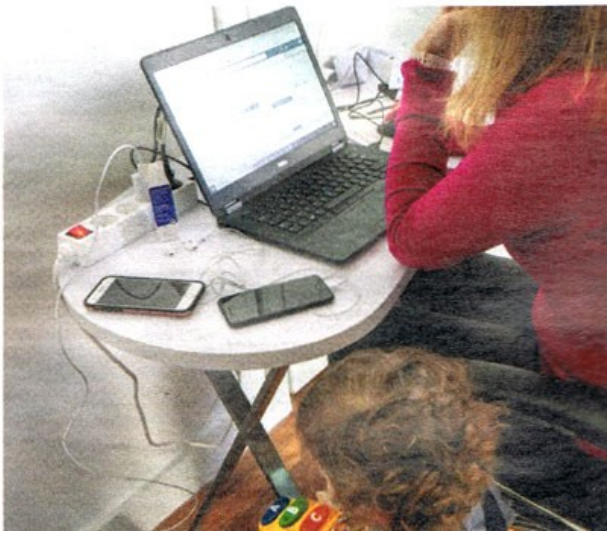
L'Ugict s'inquiète d'un « cocktail de risques psychosociaux important » dû à un manque d'échanges et d'informations avec les collègues (45 %) et la hiérarchie (27 %).